

## **Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire 2015 de la Société Suisse de sociologie**

Lieu : Université de Lausanne, Bâtiment Anthropole.

Date : jeudi 4 juin 2015, 12h45-13h45

Membres du comité présents : Mme/M. Muriel Surdez (présidente), Ben Jann (vice-président), Nicky Le Feuvre, Rainer Diaz-Bone, Arnaud Frauenfelder, Christian Imdorf, Jörg Rössel, Christian Suter (rédacteur en chef de la Revue), Eric Widmer.

Membres présents : Mme/M. Andrea Glauser, Michèle Ernst Stähli, Felix Bühlmann, Dominik Fässler, Regula Leemann, Peter Farago, Florian Elliker, Gaëlle Aeby, Jacques-Antoine Gauthier, Lucia Lanfranconi, Michael Nollert, Farinaz Fassa, Jean-Pierre Fragnière, Chantal Magnin, Mathilde Bourrier, André Ducret, Cornelia Hummel, Mikaela Nedelcu, David Pichonnaz, Olivier Voirol, Claudine Burton-Jeangros, Loïc Drom, Amir Sheikhzadegan, Olivier Möschler, Christoph Maeder et Christian Imdorf.

Excusés : Mme/M. Thomas Eberle, Daniel Künzler, Isidor Wallimann, Sabine Makowka et Jürg Schaufelberger.

### **Ordre du jour :**

1. Approbation de l'ordre du jour de l'AG
2. Procès-verbal de la dernière AG
3. Rapports d'activité
  - a. Rapport de la présidente
  - b. Revue suisse de sociologie / **Christian Suter** : rapport annuel et succession du rédacteur en chef
  - c. Bulletin 2015 : « Evaluation de la sociologie »
  - d. Editions Seismo / **Christophe Maeder**
4. Comptes 2014 et budget 2015
5. Rapport des réviseurs et décharge du Comité
6. Réélection et démission au sein du comité
7. Election de nouveaux réviseurs des comptes
8. Divers

### **1. Ordre du jour de l'Assemblée générale**

L'ordre du jour est approuvé sans modification.

### **2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 novembre 2014 à Fribourg est approuvé avec les modifications suivantes : sous le point 3)b

- **suppression « et la transmission des données avec le secrétariat SSS »**. La phrase devient : « Le fonctionnement avec Seismo est au point. »
- Christian Suter demande d'ajouter la précision qu'il souhaite mettre un terme à son engagement pour la Revue suisse de sociologie (RSS), vu le temps que cela prend **et pour respecter le principe de rotation (tous les 5-7 ans)** et qu'il faut prévoir la repourvue de son poste mais qu'il va assurer sa succession.
- Dans la version allemande, remplacer sous le même point, 3c, 3<sup>ème</sup> alinéa, 6<sup>ème</sup> ligne : le mot « Fundstellen » doit être remplacé par « **Zitationsstellen** ». Christian Suter signale que le premier prix Fritz Thyssen a été attribué en 2014 pour un article paru dans la RSS et qu'on peut répéter l'information pour le pv de cette année.

### 3. Rapports d'activités

#### a) Rapport de la présidente :

La présidente signale qu'en 2014 le Board a tenu 3 séances de comité à Berne et que les responsables des comités de recherche se sont réunis avec la présidente de la SSS et la secrétaire à Fribourg en janvier 2014. Trois newsletters ont été envoyées par mail.

Elle annonce que trois points ont particulièrement occupé les séances du Comité :

1. L'organisation d'un événement dans le cadre du cycle de conférences « La Suisse existe, la Suisse n'existe pas » organisé par l'ASSH entre mai et novembre 2015.
2. L'activité autour de l'évaluation de la qualité de la discipline proposée par l'ASSH
3. La préparation du congrès 2015 sur laquelle il est trop tôt de faire un feed-back.

#### 1) Participation au cycle de conférence « La Suisse existe, n'existe pas »

Pour rappel, ce cycle de conférences initié par l'ASSH vise à une meilleure visibilité des sociétés membres de l'ASSH pour le public et à accroître la collaboration entre elles.

Dans le cadre de ce cycle, la SSS organise en collaboration avec l'Association suisse de politique sociale une table ronde sur le thème « Existe-t-il un Etat social suisse ? ». Elle aura lieu le 21 octobre 2015 à Fribourg, Salle Grenette, Restaurant Punkt, Place Notre-Dame 4 à 17h30. Un flyer est distribué à l'occasion du présent congrès SSS et les membres sont priés de diffuser l'information.

La présidente informe que l'ASSH a l'intention de proposer un nouveau cycle de conférences en 2016-2017. Lors de la dernière Assemblée générale (29 mai), elle a donc demandé aux présidents des sociétés membres de consulter leurs associations sur le choix des thèmes suivants : Migration & Mobilité et Bien-être. M. Surdez demande si l'un des deux suscite plus d'intérêt, la SSS pouvant traiter des deux. Elle remercie l'auditoire de relayer cette information aux membres et aux comités de recherche. Elle signale que le corps professoral n'est pas le seul à être encouragé à organiser un événement, qui ne doit pas forcément avoir lieu ni dans une université ni dans une grande ville (cette année, seule la SSS propose une conférence hors des murs de l'université, à Fribourg, les autres conférences étant toutes proposées dans les universités de Zürich ou Berne). La présidente signale qu'elle informera l'ASSH que les 2 thèmes proposés conviennent à la SSS. Elle précise encore que l'ASSH met son infrastructure et son site à disposition pour la promotion des conférences. L'impression des flyers est par contre à charge des associations organisatrices.

#### 2) Evaluation de la discipline (qualité et performance)

Après de longues discussions au sein du Comité, la SSS a accepté de travailler sur ce thème de deux manières. Un double bulletin sous la direction de Rainer Diaz-Bone et Jörg Rössel consacré à cette thématique vient de paraître (cf. infra). De plus, le comité a décidé de faire une

enquête auprès des membres SSS qui a été prise en charge par Rainer Diaz-Bone, ce qui a engendré un travail important pour la conception du questionnaire, la mise en ligne, la relance des membres. C'est la seule société à avoir pris cette option. Nous produisons un rapport sur nos réflexions et les résultats du questionnaire.

L'ASSH avait aussi évoqué lors de son AG 2014 la possibilité de faire une enquête sur la situation des postdocs dans les différentes disciplines (comme l'a fait l'Association suisse de science politique), la situation de la relève étant cruciale pour l'avenir et la qualité de la discipline. La SSS avait envisagé cette enquête mais avait finalement renoncé vu le temps à disposition et le financement limité. Cette possibilité d'enquête a été relancée à l'AG 2015 et plusieurs associations ont montré de l'intérêt. La présidente incite donc tous les membres intéressés à contacter Ben Jann ou elle-même, signalant aussi que l'ASSH financerait la moitié des frais.

La présidente désire encore signaler les conférences organisées par les comités de recherche en 2014 : « Sociological Perspectives on Education in Switzerland » organisée le 14-15 novembre à Fribourg par le comité de recherche Sociologie de l'Education, « Gender and Migration in Different Tracks of Higher Education » organisée par le comité de recherche « Etudes Genre » les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2014 à Zollikofen, « le Methodenfestival » organisé les 12 et 13 septembre 2014 à Bâle par le comité « Sociologie interprétative ». Elle précise aussi que ce festival devrait s'autofinancer à l'avenir et sera organisé sous l'égide de FORS

La présidente indique que le site web sgs-sss.ch annonce toutes ces manifestations ainsi que celles qui lui sont transmises par les membres, les Instituts ou les Départements. Elle rappelle que depuis 2013 l'ASSH ne finance que des manifestations (et plus les comités de recherche en tant que tels) et que les délais pour les demandes de subsides qui transitent par la SSS sont début mars pour l'année suivante. Prochaine demande : mars 2016 pour 2017.

En 2014, 2 demandes de subsides pour des manifestations en 2015 ont été demandées et accordées par l'ASSH : le colloque « Form und Formen religiöser Gemeinschaft, Religionswissenschaftliche und systemtheoretische Perspektiven » (comité de recherche Religion et société) qui a eu lieu les 8 et 9 mai et un colloque sur les professions artistiques (comité de recherche « sociologie de l'art et de la culture ») qui est repoussé à 2016.

En primeur, elle informe que pour 2016, l'ASSH devrait ratifier les demandes de subsides pour les colloques suivants : 1) le congrès de l'European Society for Health and Medical Sociology qui aura lieu à Genève en septembre 2016 (« Improving health and well-being in Europe », 2) le congrès du comité Sociologie de l'éducation intitulé « Schule und Lernen in der Wissensgesellschaft », prévu en novembre 2016 à Zürich, ; et un congrès « Qualitative methods and research technologies », organisé en Pologne par le comité de recherche « Sociologie interprétatives » avec le réseau thématique « Qualitative methods » de l'ESA.

Pour clore son rapport, la présidente tient à rendre hommage à Kurt Imhof, décédé le 1<sup>er</sup> mars 2015. Deux hommages, de Ueli Maeder et de Thomas Eberle, ont paru dans le dernier bulletin et sont disponibles sur le site de la SSS. Elle souligne combien Kurt Imhof a promu la sociologie dans l'espace public et a compté par sa réflexion critique sur les médias. Il a été important pour son apport et sa motivation au sein de la SSS dont il fut vice-président et membre du comité pendant de nombreuses années. Son programme peut servir d'objectifs actuels pour la SSS. Une journée d'hommage est planifiée en octobre 2015 à Zürich.

## **b) Revue Suisse de Sociologie (rapport d'activité 2014)**

Christian Suter, rédacteur en chef, informe qu'en 2014 la *Revue suisse de sociologie* a dédié son numéro spécial au thème « Gender equality policies in Switzerland : Institutional factors of success and failure ». En 2015, exceptionnellement 2 Special issues seront publiés sur les

thèmes : « Economic socialization and the financial practices of young people » (vol. 41, no. 2) et « Transformation of retirement policies » (vol 41, no. 3).

Social citation index : bien que la *Revue suisse de sociologie* n'ai pas été acceptée, l'ensemble de la rédaction continue ses efforts pour réussir à y entrer. La *Revue suisse de sociologie* est actuellement indexée par EBSCO.

Prix : La Fondation Fritz Thyssen qui récompense le meilleur article paru en langue allemande a attribué en 2014 son premier prix à un article paru dans la *Revue suisse de sociologie* en 2013 : « Persistent School Segregation or Change Toward Inclusive Education ? The impact of the Convention on the Rights of People with Disabilities on Reform Processes in Germany's Bundesländer ». Nous félicitons les auteurs Jonna Milena Blanck, Benjamin Edelstein et Justin J.W. Powell . Le 2<sup>ème</sup> prix de cette même fondation a par ailleurs été attribué à un article paru dans la *Revue suisse de science politique*.

Le rédacteur en chef mentionne qu'en 2014, 22 articles et 13 comptes rendus ont été publiés, 38 manuscrits soumis.

C. Suter remercie chaleureusement les universités qui contribuent au financement de la revue sous forme des dons qu'elles versent à la SSS. Cette source de financement est importante.

En ce qui concerne les comptes, ils se soldent par un excédent des recettes d'un peu plus de CHF 500.--.

C. Suter est heureux de pouvoir présenter un successeur pour le poste de rédacteur en chef. Les critères principaux de sélection ont été les suivants :

- parler 3 langues (français-allemand-anglais)
- démontrer de l'intérêt et une réputation scientifique certaine
- avoir un poste stable de professeur pour disposer des ressources d'une université

M. Prof. Felix Bühlmann, professeur à l'Université de Lausanne, a été choisi et a accepté le poste qu'il assumera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. M. Bühlmann se présente (spécialiste de l'analyse des parcours de vie et des méthodes quantitatives). Il déclare vouloir continuer le travail de son prédécesseur, tout en désirant renforcer l'accessibilité sur des sites de référencement et la part anglaise de la *Revue suisse de sociologie* pour entrer dans le Social Citation Index. Il souligne la bonne qualité des articles publiés tout en visant pour l'avenir à solliciter davantage les collègues des universités suisses. Il envisage aussi d'introduire des nouveautés pour dynamiser la publication, par exemple la création d'un prix pour jeunes chercheurs et des rubriques pour développer une culture scientifique plus marquée.

Rapport détaillé de M. Prof. C. Suter en annexe

### **c) « Evaluation de la sociologie » : enquête auprès des membres et Bulletin**

R. Diaz-Bone, membre du Comité de la SSS , professeur à l'Université de Lucerne a pris la responsabilité de l'enquête sur l'évaluation de la discipline qui a été réalisée auprès des membres entre avril et mi-mai. Il estime avoir reçu suffisamment de réponse (33% de participation) et procède donc à l'analyse des données pour un prochain rapport. Il relève qu'il est important de fournir sur cette thématique des éléments de réflexion et de réponse aux acteurs politiques, et à l'ASSH. D'après les premières interprétations, les membres ont une vision générale assez nuancée, voir positive, des questions concernant l'évaluation. Jörg Rössel et Rainer Diaz Bone ont pris en charge le double bulletin qui vient de paraître intitulé : Evaluation de la sociologie – critique et perspectives (no. 147/148). L'objectif était de

discuter et évaluer les conséquences d'une évaluation de la discipline dans ses différents aspects (recherche, publication, enseignement) plutôt que de définir les critères. Il remercie tous les contributeurs.

#### **d) Editions Seismo**

Christoph Maeder rappelle d'abord que Seismo appartient à la SSS en tant qu'actionnaire principal. Il indique d'abord que les finances sont saines. La maison d'édition a toutefois dû faire face à la décision de la Banque Nationale de supprimer le taux plancher avec l'euro. Seismo a participé à 4 salons en Suisse et en Allemagne (Salon du livre à Genève, Basler Messe ; Leipziger Buchmesse et Frankfurter Buchmesse). Elle doit aussi s'adapter aux nouvelles règles du Fonds National entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2014 qui ne finance plus que l'édition de e-book et exige que les versions imprimées soient en open access deux ans après leur parution. Pour examiner si ce modèle de financement permet aux maisons d'édition de couvrir le financement du travail fourni et de continuer à publier des livres, le FNS a mis sur pied un projet pilote auquel participe Seismo.

En 2014, Seismo a publié 14 livres, 9 en allemand et 5 en français, ce qui montre la part croissante des livres en français.

Rapport complet en annexe

#### **4. Comptes 2015 et budget 2015**

Les comptes 2013 de la Société suisse de sociologie présentent un bénéfice de Fr. 10'473.87. Le total des dépenses est de Fr. 126'494.83 et celui des recettes s'élève à Fr. 136'968.70.

Le budget 2015 a été calqué sur celui de l'année précédente. Les quelques modifications sont dues à l'adoption des nouvelles règles de subsides de l'ASSH (subsides de 20'000 francs tous les deux ans et non plus 10'000 annuellement ; plus de subsides directs aux comités de recherche) ou à l'adaptation par rapport aux comptes 2014.

C. Marin-Descloux explique encore les 2 nouvelles rubriques du budget : « Informations disciplinaires » et « Manifestations » qui répondent aux modifications introduites par l'ASSH en 2014.

C. Suter déclare que les dons ne correspondent pas aux sommes versées par les universités (soit dans les comptes, soit dans le budget). C. Marin-Descloux assure que les 2500.—fr dons figurant dans les comptes correspondent au solde des dons reçus en 2014 (Fr. 10'000.— diminués du versement à l'éditeur en chef de Fr. 7500.—). Pour le budget, elle a compté le solde fin 2014 et ajouté les dons déjà reçus en janvier 2015.

C. Maeder refuse qu'on supprime le poste « Comités de recherche » dans la comptabilité. Cela lui paraît supprimer la possibilité aux comités de recherche de recevoir de l'argent de l'ASSH. La présidente lui explique que cette rubrique peut rester, mais que l'ASSH n'accepte plus de donner de l'argent aux comités de recherche pour leur fonctionnement. Elle rappelle qu'elle veille à entretenir un contact étroit avec tous les comités de recherche et qu'elle a instauré une réunion annuelle pour les inciter à organiser des manifestations et répondre à leurs questions et besoins. On peut garder le poste « comité de recherche » dans la comptabilité, en le laissant vide. La question peut être posée au Comité si une partie du bénéfice de la SSS pourrait être distribuée aux comités de recherche.

#### **5. Rapport des réviseurs et décharge du comité**

La secrétaire présente à l'assemblée le rapport des réviseurs de comptes signés par MM. Jean-Pierre Fragnière (présent à l'assemblée) et Jürg Schaufelberger, daté du 6 février 2015, qui accepte les comptes et donne décharge à l'assemblée.

## **6) Réélection et démission du comité**

La présidente informe que 2 membres du comité démissionnent :

Mme Prof. Nicky Le Feuvre, membre du comité pendant 4 ans. Un grand merci pour son travail et pour les liens retissés entre la SSS et l'université de Lausanne. Mme Le Feuvre a toujours été de bon conseil de par ses avis étayés par son expérience notamment au sein d'associations internationales comme l'ISLF.

M. Prof. Eric Widmer, Université de Genève : la présidente tient à lui rendre hommage et rappelle qu'il est membre depuis 1994, président entre 2009 et 2013, membre du comité jusqu'à aujourd'hui. Elle le remercie particulièrement pour son engagement sur la durée, pour la réalisation du site internet de la SSS et pour tout le travail de fond qu'il a accompli par ses fonctions au sein du FNS et d'autres instances nationales.

M. Surdez propose d'élire en remplacement 3 nouveaux membres :

Mme Prof. Mathilde Bourrier, spécialiste de la sociologie des organisations et du risque à l'Université de Genève, en remplacement de M. Eric Widmer.

M. Prof. Arnaud Frauenfelder, professeur à la Haute Ecole de travail social de Genève, en remplacement de Christoph Maeder en tant que professeur HES.

M. Felix Bühlmann, professeur à l'Université de Lausanne, en qualité de nouveau rédacteur en chef et membre du comité.

Un-e autre représentant-e de l'Université de Lausanne sera proposé-e ultérieurement

Les autres membres du comité se représentent. L'assemblée accepte chaque nomination par applaudissement.

## **7. Elections des nouveaux réviseurs des comptes**

MM. Fragnière et Schaufelberger, démissionnaires, sont chaleureusement remerciés par la présidente qui rappelle leur longue et fidèle responsabilité à ce poste. M. Fragnière est membre de la SSS depuis 1970 et réviseur des comptes depuis 1988 ! Merci à tous les deux pour leur exactitude et leur bienveillance envers la SSS.

L'Assemblée accepte par applaudissement la nomination des nouveaux réviseurs des comptes : Mme Dominique Malatesta, professeur à la Haute Ecole de travail social et de la santé de Lausanne et M. Peter Voll, prof. de travail social à la HESSO-Valais, directeur de l'Institut Santé et travail social.

## **8. Divers**

La présidente sait qu'il est l'heure de courir aux conférences qui débutent à 14h ! Aucun divers demandé.

La présidente lève la séance en remerciant l'assistance et lui une excellente suite congrès. L'Assemblée générale se termine à 13h57.